



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090699

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/06/2025 9H05 C:024055 I:08840

V/Appel du Jeudi 12/06/2025 a 9H05

V/REF.IMM. 0101702

IMMEUBLE : ST GILDAS/ST GILBERT
6/8, RUE ANTOINE LUMIERE
33, RUE LEO & MAUR.TROUILLET
69008 LYON

SDC 'ST Gilbert/Gildas'
C/O REGIE MONPLAISIR
31 BIS RUE ST NESTOR
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 15 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°33- GAINES VMC - JOINDRE M LAROYE TEL*06 83748739*
NOUVEAU CONTACT MME CARCINE - TEL 06 49012592

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LES VMC QUI NE FONTIONNENT PLUS - ELLES ONT
FAIT DISJONCTER TOUTE L'ELECTRICITE

Donneur d'ordre : Mme . TANNEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur bloc(s) moteur de ventilation mécanique contrôlée.

LE 12/06/2025 A 20H30 :
TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
ELECTRICITE RETABLIE AU MOMENT DE L'INTERVENTION
NOTRE PERSONNEL SE RETIRE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 13/06/25 a 07H56 Mme R VENTURINI

DT LGESTION Email envoyé le 12/06/25 a 22H34 Mme . TANNEL

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNEES D'UN COPROPRIETAIRE POUR UNE
PRISE DE RDV
MR LAROYE NE NOUS REPOND PAS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	50	29,12	29,12
1,50	H.Ouvrier Electricien le 12/06	50	73,82	110,73
1,50	Sup.H.50%-Electr. +17h/20h-Sa 7h/12h	50	36,91	55,36
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	50		Pour mémoire



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090699

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	195,21
T.V.A. a 10,00%	19,52
TOTAL T.T.C.En EURO	214,73

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.